



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 14 décembre 2016

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Monsieur le Maire
de la commune de Buhl-Lorraine

Affaire suivie par Patricia DI LORETO

2 place de l'Eglise
57400 BUHL-LORRAINE

patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr
03 87 24 31 29

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 15 novembre 2016, je vous ai accusé réception du dossier de la déclaration n° 57-2016-00437, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le rejet des eaux pluviales provenant de l'aménagement de la Zone Artisanale « Ariane 2 » à 57400 BUHL-LORRAINE**

Je vous précise que votre dossier « eaux pluviales » est désormais complet et régulier sur le fond au titre de la «Loi sur l'Eau», et je vous prie de trouver ci-joint le «récépissé de déclaration», clôturant son instruction administrative. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, la copie du récépissé de déclaration. Le dossier sera consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien adresser un certificat d'affichage comportant le n° **de déclaration n° 57-2016-00437**, et précisant les dates de publication, au service Police de l'Eau, Délégation départementale des Territoires, ZAC des Terrasses de la Sarre, CS 50257, 57402 SARREBOURG Cedex.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Copie pour information à :
- BE JG LAMBERT- 43 av. Gnl de Gaulle
57400 SARREBOURG

La Responsable de l'unité Police de l'eau
PI la chargée de mission Police de l'eau

Valérie ANTOINE POTIER

Chantal BICHLER

